

3008

RAPPORT DE L'ATELIER DE CONCERTATION
PNUD/ONG SUR LES EFFETS SOCIAUX
DE LA DEVALUATION TENU LE 17 MARS 1994
A L'HOTEL NOVOTEL A DAKAR

Suite à la dévaluation de 50 % du franc CFA par rapport au franc français en janvier 1994, le PNUD a, dans le cadre d'un plan d'action qu'il a élaboré pour le suivi des impacts sociaux de cette dévaluation, prévu l'organisation d'un atelier de concertation avec les ONGs sur cette question.

L'atelier devait permettre de réfléchir avec le Gouvernement et les ONGs sur les domaines prioritaires d'intervention en vue d'une meilleure maîtrise des effets sociaux de la dévaluation sur les populations les plus démunies, particulièrement les femmes et les jeunes.

Le PNUD a retenu de mener cette réflexion avec les ONGs en raison d'une part du rôle important qu'elles jouent dans le développement économique et social des communautés de base ; et d'autre part parce que cette collaboration entre en droite ligne dans la politique que le PNUD mène en faveur du renforcement de la coopération Gouvernement/ONG/PNUD.

L'atelier qui s'est tenu le 17 mars 1994 au Novotel a concentré ses discussions sur les cinq thèmes suivants :

- 1°) Filières porteuses (exemple fruits et légumes)
- 2°) Crédit/Epargne
- 3°) Micro-Entreprises (menuiserie, mécanique, bâtiment, menuiserie métallique, électricité, agriculture etc....)
- 4°) Renforcement de la collaboration chercheurs/ONGs sur les aspects sociaux de la crise économique
- 5°) Forum régional des consortiums des ONGs des pays de l'UEMOA.

MINISTÈRE DE LA FEMME DE L'ENFANT
ET DE LA FAMILLE - B.C.T.
Arrivée le **10 FEV. 1995**
n°1 277

a) Impacts négatifs :

1) Le renchérissement des coûts de matières premières et des équipements.

Pour les micro-entreprises du secteur informel, l'essentiel des matières premières et fournitures diverses étaient importées : le bois, le fer, le cuir etc... Avec la dévaluation, les opérateurs économiques et les importateurs ont immédiatement procédé à une hausse des prix afin de reconstituer leur fonds financier d'avant la baisse de parité de 50 % du FCFA par rapport au franc français.

2) La rétention de stock.

Mal préparés à la dévaluation comme le reste de l'opinion, les grossistes de la place ont préféré garder par devers eux les stocks de produits dont les prix sont administrés, donc assez peu favorables à une spéculation sur le marché. Les micro-entreprises, dans l'impossibilité de trouver de la matière première, ont eu des difficultés à respecter les engagements envers les clients.

3) Le chômage technique des micro-entreprises :

Pendant un certain temps les travailleurs des micro-entreprises ont connu un chômage technique, conséquence des difficultés d'approvisionnement en matière première et de l'accroissement des coûts des facteurs de production tels que l'eau, l'électricité et le carburant.

4) La baisse sensible du pouvoir d'achat des consommateurs :

Contrairement à de nombreux pays de la zone franc, le mode de consommation au Sénégal est fortement extraverti car les produits sont presque tous importés. Le changement de parité en créant l'inflation, a donc occasionné une stagnation de la consommation.

Tous ces effets négatifs ont été durement ressentis par les couches les plus vulnérables que sont les jeunes et les femmes, promoteurs de micro-entreprises dans l'informel.

b) Effets Positifs :

1) La dévaluation considérée comme une mesure pour le développement des possibilités internes, suscite un espoir certain dans le milieu des micro-entreprises.

AXES D'INTERVENTION IDENTIFIES A L'ISSUE DE L'ATELIER DE CONCERTATION ONG/PNUD SUR LA DEVALUATION.

COMMISSION	AXES D'INTERVENTION	CONTENUS	PROPOSITIONS D'ACTIONS
<p>No 1 : Epargne-Crédit</p>	<p>- Mise en Place d'un fonds d'appui aux activités génératrices de revenus. Ce fonds sera réprété aux populations à travers les structures décentralisées de financement.</p>	<p>- Apport de ressources financières extérieures pour appuyer le crédit à fin de susciter l'épargne locale.</p> <p>- Renforcement des interventions au profit des populations les plus démunies des zones péri-urbaines notamment les femmes et les jeunes par l'octroi de crédits souples.</p>	<p>- Recensement des ONG qui appuient des programmes d'épargne-crédit.</p> <p>- Inventaire des secteurs d'activités génératrices de revenus des mutuelles d'Epargne-crédit.</p>
<p>No 2 : Micro-Entreprises</p>	<p>Création de Tanneries</p>	<p>- Financement des infrastructures et équipements non directement productifs : (Forage-Puits, case de santé)</p> <p>- Réalisation d'investissements sociaux</p> <p>- Politique de reconstitution des fonds sociaux par les populations bénéficiaires.</p> <p>- Utilisation des compétences locales existantes dans le domaine de la tannerie.</p> <p>- Créations d'emplois pour des travailleurs de ex-Société BATA.</p> <p>- Création de débouchés pour les femmes récupératrices de peaux et amélioration de leur condition de vie.</p> <p>- Suppléer à l'importation de cuirs végétaux.</p> <p>- Approvisionnement du marché local et régional de produits de cuirs.</p>	<p>- Identification des zones d'intervention</p> <p>- Finalisation des Projets déjà existants</p> <p>- Rencontre avec les Promoteurs de projets de Tannerie.</p>

<p>Atelier No 3 . Promotion et Valorisation des ressources locales.</p> <p>Filières Porteuses, fruits, légumes céréales Produits Haïeutiques, et élevage .</p>	<p>- Appui à la mise en place de Centres de Production de Semences.</p>	<p>- Promotion d'entrepreneurs privés pour la production de semence de qualité.</p> <p>- Utilisation des services de l'observatoire pour le développement de la recherche dans ce domaine.</p> <p>- Faciliter l'approvisionnement des groupements de producteurs en semences bon marché de qualité.</p>	<p>- Les ONG d'Appui sollicitent dans leurs interventions auprès des micro-entreprises le concours de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Techniciens - Maîtres-artisans - Formateurs en gestion - Autres compétences <p>- utiliser la préparation du Forum sous-régionale et sa tenue pour l'échange d'expériences dans le domaine de la production de semence. (Burkina Faso etc...)</p> <p>- Capitaliser le savoir faire existant et le vulgariser.</p>
<p>- Appui à la mise en place de centres d'utilisation commune d'équipements agricoles.</p>	<p>- Appui à la mise en place de centres d'utilisation commune d'équipements agricoles.</p>	<p>- Générer des revenus pour les centres d'utilisation commune afin d'assurer l'entretien, la maintenance et le renouvellement des équipements agricoles.</p> <p>- Développer l'esprit de solidarité et de responsabilité au niveau de la gestion des équipements communs.</p>	<p>- Identifier les zones devant abriter les centres et les besoins en équipements agricoles.</p> <p>- Capitaliser les expériences déjà existantes et les vulgariser à travers les structures de l'observatoire.</p>
<p>Appui à la mise en place de micro-entreprises de transformation, de conservation, de transport, et de commercialisation sur le marché local.</p>	<p>Appui à la mise en place de micro-entreprises de transformation, de conservation, de transport, et de commercialisation sur le marché local.</p>	<p>- Pour la transformation : (Mil, Niébé, Tomate, Maïs, Fonio...)</p> <p>- Utilisation des résultats de recherche des instituts de la place.</p> <p>- Amélioration des produits finis par un conditionnement et un emballage adéquats.</p> <p>- Organisation d'échanges Sud-Sud.</p>	<p>- Déterminer les céréales, fruits, légumes, et autres faisant l'objet de transformation.</p> <p>Burkina Faso, Amér/Latine etc.</p>